



COMMENT CANDIDATER À UNE MOBILITÉ ERASMUS+

Étudiants, personnel et enseignants — le guide pratique du Bureau International



Erasmus+

Document public — CEERF, Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
Bureau International · international@ceerrf.fr · www.ceerrf.fr



Erasmus+



Le Bureau International du CEERRF accompagne chaque projet de mobilité, qu'il s'agisse d'un stage, d'une mobilité courte hybride (BIP), d'un atelier, ou d'une période d'études. Ce document vous explique, étape par étape et en toute transparence, comment candidater — que vous soyez étudiant, enseignant ou personnel administratif.

1. Deux façons de partir

 **Une opportunité proposée** — le Bureau International vous informe régulièrement des opportunités disponibles (stages, BIP, Semaines Internationales, ateliers), lors de réunions de présentation, affichages et/ou sur l'ENT. Vous candidatez ensuite si le projet vous intéresse.

 **Une candidature spontanée** — vous avez déjà une idée de destination, de partenaire ou de projet ? Parlez-en directement au Bureau International : nous étudions chaque projet, même hors des opportunités déjà annoncées.

 *Dans les deux cas, la démarche reste la même : en parler tôt au Bureau International, construire le projet ensemble, puis déposer un dossier. Aucune mobilité n'est obligatoire — c'est toujours une option que nous avons à cœur de vous faire découvrir !*

2. Pour les étudiants

Comment candidater, étape par étape

1. **Informez-vous** — dès la 3^{ème} année, le Bureau International vous présente les possibilités de stage ou d'études à l'international.
2. **Construisez votre projet** — en lien avec votre projet professionnel — le Bureau International vous aide à identifier un partenaire ou une structure d'accueil.
3. **Déposez votre dossier** — CV, lettre de motivation, copie de votre CNI ou passeport, copie de votre carte d'assurance maladie européenne CEAM et test linguistique ([Plateforme EU Academy OLS](#))
4. **Passez un entretien individuel** — avec le Bureau International, pour affiner votre projet et vérifier sa cohérence.
5. **Votre dossier est examiné** — par trois membres du Bureau International, puis validé par la direction pédagogique et l'organisme de gestion du CEERRF.
6. **Vous recevez la réponse** — par e-mail. En cas de candidatures multiples sur un même partenaire, tous les candidats sont informés du résultat.

Les critères qui font la différence

Au-delà de la motivation, quelques critères concrets conditionnent la faisabilité de votre projet :

- Projet de mobilité en cohérence avec votre projet d'étude et/ou professionnel
- un niveau de langue B2 minimum, en anglais ou dans la langue du pays de mobilité ;
- les attestations d'assurance à jour : carte européenne d'assurance maladie (CPAM), assurance voyage et assurance responsabilité civile ;
- avoir répondu au questionnaire de mobilité avant ET après le séjour (obligatoire) ;
- accepter de partager un témoignage à votre retour, pour éclairer et motiver les futurs candidats.

Quand partir ?

La majorité des stages internationaux se déroulent en 4^{ème} année (semestre 7) ou lors du clinicat de 5^{ème} année (semestre 10) — ce sont les fenêtres les plus fréquentes de notre cursus.

 *Ces deux semestres ne sont toutefois pas les seuls possibles ! D'autres périodes de mobilité peuvent être envisagées selon votre projet, votre partenaire d'accueil et votre progression pédagogique — toujours dans le respect de la durée imposée par notre programme d'études : 8 semaines minimum, 3 mois maximum. Parlez-en avec le Bureau International, qui étudiera avec vous la faisabilité de votre calendrier.*

Et les mobilités d'études ?

Les stages ne sont pas la seule option ! Vous pouvez aussi partir en **mobilité d'études courte** (mobilité hybride avec composante virtuelle, y compris dans le cadre d'un BIP) — de 5 à 30 jours — ou en **mobilité d'études longue**, jusqu'à un semestre complet.

 *Pour un semestre complet d'études, un niveau C1 minimum est requis dans la langue officielle du pays d'accueil — sauf si l'université partenaire accepte d'accueillir le semestre en français ou en anglais. Le Bureau International vous aide à vérifier cette condition avant de vous lancer.*

Ce qui est reconnu

Votre mobilité s'intègre pleinement à votre formation :

- reconnaissance complète des crédits ECTS acquis pendant la mobilité ;
- mention sur votre Europass Mobilité ;
- valorisation dans le supplément au diplôme.

Cette reconnaissance concerne les périodes de mobilité (stage ou études). Les activités « international at home » (Semaine Internationale, Erasmus Days, ateliers...) ne donnent pas lieu à cette reconnaissance académique — sauf exception étudiée au cas par cas par l'équipe pédagogique.

3. Pour le personnel et les enseignants

La Charte ECHE et le programme Erasmus+ ne s'adressent pas qu'aux étudiants : le personnel académique et administratif est tout autant concerné, et vivement encouragé à saisir les opportunités internationales du CEERRF !

Le principe : une invitation, puis votre candidature

Le Bureau International organise régulièrement des **réunions de présentation** au cours desquelles sont annoncées les opportunités du moment : ateliers de formation ENPHE, invitations aux Semaines Internationales d'universités partenaires, formations à l'innovation pédagogique organisées par nos partenaires européens, ou encore la venue d'enseignants européens pour animer et/ou co-animer des cours au CEERRF.

À l'issue de ces présentations, chaque enseignant ou membre du personnel intéressé est libre de candidater — ou non. Rien n'est jamais imposé.

Comment candidater après une invitation

1. **Participez aux réunions d'information** — organisées par le Bureau International tout au long de l'année.
2. **Manifestez votre intérêt** — auprès du Bureau International pour l'opportunité qui vous concerne.
3. **Informez votre hiérarchie** — de votre intention et obtenez sa validation, académique comme administrative.
4. **Constituez votre projet** — quelques lignes sur vos objectifs et ce que vous comptez en retirer, transmises au Bureau International.
5. **Le Bureau International étudie votre projet** — en concertation avec la direction, et confirme sa validation.

 *Vous avez identifié vous-même un partenaire, un colloque ou une formation qui vous intéresse ? Toute candidature spontanée est étudiée avec le même intérêt et la même rigueur — contactez directement le Bureau International pour en discuter.*

Ce qui est reconnu

Toute participation à une action internationale — mobilité comme activité « at home » — fait l'objet d'une **mention sur votre Europass Mobilité**.

Conformément à la politique de reconnaissance du CEERRF, chaque action à caractère international donne lieu à une **valorisation professionnelle**, discutée et convenue *conjointement* entre le Bureau International, la direction et le bénéficiaire — jamais imposée. Cette reconnaissance traduit l'engagement du CEERRF à valoriser l'expérience internationale comme un véritable atout professionnel pour ses équipes.

4. Calcul indicatif des indemnités de mobilité

À titre indicatif et informatif uniquement. Les montants ci-dessous sont issus des barèmes officiels de l'Agence Erasmus+ France pour la convention 2026-2028. Le montant réellement alloué dépend de plusieurs critères combinés : durée exacte du séjour, pays de destination (groupe de coût), type de mobilité, mode de transport choisi, et éligibilité au complément inclusion, la somme allouée est versée au bénéficiaire en deux temps, 70% avant départ et 30% après le départ sous présentations des éléments justificatifs, des réunions et rapports obligatoires. Seul le Bureau International peut confirmer le montant définitif applicable à votre projet.

Durées de mobilité

- Stages étudiants : de 8 semaines (2 mois) minimum à 12 mois maximum.
- Mobilités d'études courtes (BIP, mobilités hybrides) : de 5 à 30 jours.
- Mobilités d'études longues (étudiants) : de 2 à 12 mois, mêmes barèmes que les stages de longue durée.
- Mobilités du personnel (formation ou enseignement) : de 2 jours à 2 mois, hors temps de voyage.

Groupes de pays — mobilités intra-européennes

Groupe	Pays de destination
Groupe 1 — coût élevé	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède + Andorre, Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin, Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse
Groupe 2 — coût moyen	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie
Groupe 3 — coût faible	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

🎓 Étudiants — mobilité longue durée (2 à 12 mois)

Destination	Bourse séjour / mois	Complément stage / mois	Complément inclusion / mois
Groupe 1	292 à 606 €	150 €	250 €
Groupes 2 / 3	225 à 550 €	150 €	250 €

🎓 Étudiants — mobilité courte durée (5 à 30 jours)

Durée	Bourse séjour	Compl. stage	Compl. inclusion
Jusqu'à 14 jours	79 € / jour	100 €	250 € / mois
Du 15e au 30e jour	56 € / jour	150 €	250 € / mois

Le complément stage s'applique aux mobilités de stage uniquement ; le complément inclusion, le cas échéant, est cumulable. Voir notre document « Politique d'Inclusion & Mobilité Éco-responsable ».

👤 Personnel et enseignants — formation ou enseignement

Durée	Groupe 1	Groupes 2 / 3
≤ 14 jours	150 € / jour	133 € puis 116 € / jour
15e-60e jour (taux réduit)	105 € / jour	93 € puis 81 € / jour

Durée éligible : de 2 jours à 2 mois, hors temps de voyage.

Mobilités internationales (hors Europe)

Étudiants comme personnel peuvent aussi partir hors Europe (Japon, États-Unis, Canada...) vers un partenaire du CEERRF, dans la limite de **20 % du budget total de mobilité** alloué à notre établissement. Les barèmes applicables diffèrent selon la région de destination — le Bureau International vous communique les montants précis au cas par cas.

Contribution aux frais de voyage

Distance	Transport standard	Transport éco-responsable
10 à 99 km	28 €	56 €
100 à 499 km	211 €	285 €
500 à 1 999 km	309 €	417 €
2 000 à 2 999 km	395 €	535 €
3 000 à 3 999 km	580 €	785 €
4 000 à 7 999 km	1 188 €	1 188 €
Plus de 8 000 km	1 735 €	1 735 €

Le transport éco-responsable (train, bus, vélo, covoiturage) donne droit à une contribution majorée et à un temps de trajet financé plus long (jusqu'à 6 jours au lieu de 2).

5. Le mini-dossier de candidature

Pour lancer votre projet, ce court formulaire suffit à démarrer les échanges avec le Bureau International :

Nom, prénom	
Statut (étudiant / enseignant / personnel)	
Promotion (étudiants) ou service (personnel)	
E-mail et téléphone	
Type de mobilité souhaitée (stage, études, BIP, formation, enseignement...)	
Destination ou partenaire envisagé(e)	
Période souhaitée	
Motivation (quelques lignes)	

À renvoyer à international@ceerrf.fr — le Bureau International revient vers vous rapidement pour construire la suite ensemble !